Pays du Cambrésis
Syndicat Mixte

Rapport d'activités 2016

Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis
Espace Cambrésis • 14 rue Neuve - BP 50049
59401 Cambrai cedex
Tél. 03 27 72 92 60 • Fax : 03 27 70 96 99
Email : secretariat@paysducambresis.fr

www.paysducambresis.fr

RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

En application de l'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales, le Président du Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis est tenu d'adresser chaque année, avant le 30 septembre, aux Présidents des Communautés de Communes un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Président à son conseil communautaire en séance publique au cours de laquelle les délégués du Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis sont entendus. Le Président du Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis peut être entendu, à la demande de la collectivité, par le conseil communautaire de chaque collectivité membre ou à la demande de ce dernier.

Les délégués de l'EPCI rendent compte au moins deux fois par an au conseil communautaire de l'activité du Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis.

Aussi, conformément à l'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales, il a été retracé le rapport d'activités du Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis sur l'année 2016 lors du Comité Syndical du 23 mars 2017. Celui-ci a été transmis le 27 septembre 2017, accompagné du compte administratif, à chaque collectivité membre pour que les délégués puissent en rendre compte au sein d'une séance publique du conseil communautaire.

Une copie du rapport d'activités est transmise au Préfet du Nord, au Sous-préfet de Cambrai, au Président du Conseil Régional Hauts de France et au Président du Conseil Départemental du Nord.

Crédits photos : Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis - Office de Tourisme du Cambrésis
Samuel Dhote, Yannick Prangère, Cambrésis Développement Économique,
Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis, Commune de Caudry, R. Truy
Rédaction : Équipe du Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis
Conception graphique : Yannick Prangère • www.mesimages.org
Impression : Imprimerie Balder

Pays du Cambrésis

SOMMAIRE

1. DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE P. 04-05

2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE P. 06-08

3. PLANIFIER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE P. 09-11

4. IMPULSER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE P. 12-17

5. SOUTENIR LES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE P. 18-20

6. SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT RURAL P. 21-23

8. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET 2016 P. 24-25

DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE

NOM DU GROUPEMENT	SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU CAMBRÉSIS	
DATE DE CRÉATION	30 JUILLET 2003	
COMMUNE SIÈGE	CAMBRAI	
COMMUNES MEMBRES	ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI	
POPULATION TOTALE CONCERNÉE	165 350 HABITANTS	
NOM DU PRÉSIDENT	**SYLVAIN TRANOY**	
VICE-PRESIDENTS	Guy BRICOUT	1er VP - Cté de Communes du Caudrésis-Catésis
	Georges FLAMENGT	2ème VP - Cté de Communes du Pays Solesmois
	François-Xavier VILLAIN	3ème - Cté d'Agglomération de Cambrai
	Colette DESSAINT	4ème VP - Cté de Communes de la Vacquerie
	Serge SIMEON	5ème VP - Cté de Communes du Caudrésis-Catésis
	Paul SAGNIEZ	6ème VP - Cté de Communes du Pays Solesmois
	Serge FOVEZ	7ème VP - Cté d'Agglomération de Cambrai
	Jacques OLIVIER	8ème VP - Cté de Communes du Caudrésis-Catésis
	Jean-Richard LECHOWICZ	9ème - Cté d'Agglomération de Cambrai
	Michel HENNEQUART	10ème VP - Cté de Communes du Caudrésis-Catésis
	Jean-Pascal LEROUGE	11ème - Cté d'Agglomération de Cambrai
	Alexandre BASQUIN	12ème - Cté de Communes du Caudrésis-Catésis
	Yves COUPE	13ème VP - Cté d'Agglomération de Cambrai
AUTRES MEMBRES DU BUREAU	Didier DRIEUX	Cté d'Agglomération de Cambrai
	Edouard SLEDZ	
	Michel PRETTRE	
	Jacques DENOYELLE	
	Serge WARWICK	Cté de communes du Caudrésis-Catésis
	Isabelle PIERARD	
	Marc PLATEAU	
	Gilbert GERNET	Cté de Communes du Pays Solesmois

SIÈGE DE LA STRUCTURE

Au 1er janvier 2016, le Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis a son siège et ses locaux administratifs à l'Espace Cambrésis au 14 rue Neuve à Cambrai.

En 2016, le Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis regroupe les 4 intercommunalités de l'arrondissement de Cambrai : communauté d'agglomération de Cambrai, communauté de communes du Caudrésis-Catésis, communauté de communes du Pays Solesmois et la communauté de communes de la Vacquerie (soit 116 communes et 165 350 habitants).

Communautés d'Agglomération et de Communes de l'arrondissement de Cambrai au 1er janvier 2016

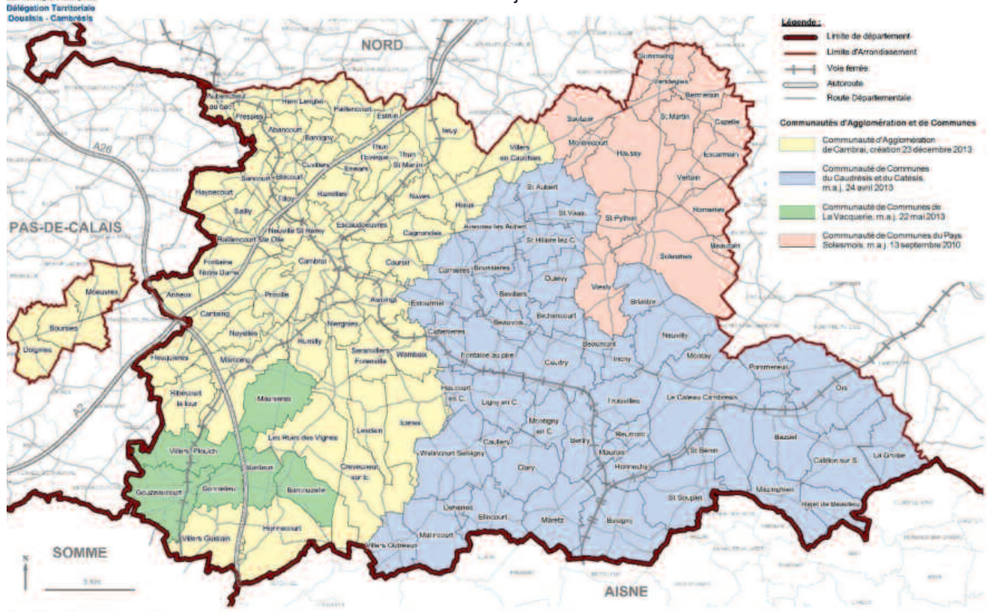

COLLECTIVITÉS MEMBRES	PRÉSIDENT	NOMBRE D'HABITANTS
Cté d'Agglomération de Cambrai	Monsieur François-Xavier VILLAIN	77 852
Cté de Communes du Caudrésis - Catésis	Monsieur Guy BRICOUT	66 537
Cté de Communes du Pays Solesmois	Monsieur Georges FLAMENGT	15 152
Cté de Communes de la Vacquerie	Madame Colette DESSAINT	5 809

Chaque collectivité pourvoit aux dépenses du Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis.

La participation des Collectivités est revue chaque année - **2016 : 2.60 € par habitant.**
Le budget annexe Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux »
Le montant de cotisation a été fixé en 2016 à 1€ par habitant pour la mise en place du budget annexe.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis est présidé par Monsieur Sylvain Tranoy, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Cambrai, en charge de l'enseignement supérieur et du logement.

LA GOUVERNANCE

Le Pays, est piloté par les élus locaux qui représentent les 4 EPCI du territoire. La concertation avec les acteurs du territoire est au cœur du fonctionnement du Pays, en particulier à travers ses commissions thématiques. La société civile est également présente au sein du Conseil de Développement.

Les instances décisionnelles

Le Comité Syndical

Le Comité Syndical est l'assemblée délibérante du Pays. Il est composé de 128 délégués titulaires désignés par les 116 communes.

Son rôle :
- **Voter les budgets**
- **Délibérer sur les projets**
- **Valider les stratégies, les programmes d'actions et les projets**

Le Comité Syndical s'est réuni à cinq reprises en 2016 : 24 février, 24 mars, 25 mai, 8 septembre et 13 décembre

Le Bureau

Il compte 22 membres
(Le président : Sylvain TRANOY,
13 vice-présidents et de 9 représentants du territoire) qui sont élus par le Comité syndical.

Son rôle est de coordonner les actions.

Le Bureau s'est réuni à cinq reprises en 2016 :
• Le 12 février • Le 10 mars • Le 19 mai
• Le 18 juillet • Le 27 octobre

L'instance de concertation

Les commissions

Les commissions élaborent des orientations, proposent des actions dans les domaines les concernant et conduisent les réflexions plus approfondies sur les travaux en cours.

5 commissions sont en place :
- Commission de suivi des PLU / SCoT
- Commission Energie / Climat
- Commission Développement Economique
- Commission Habitat
- Commission Transport

L'instance de consultation

Le Conseil de Développement

Créé en 2002, le conseil de développement est l'espace de démocratie participative du syndicat mixte du Pays du Cambrésis. Il est composé de 70 membres issus de la société civile représentant les différentes catégories socio-professionnelles du territoire ou reconnue comme personne qualifiée. Il est présidé par Monsieur Jean Béguin. Il émet des avis sur des sujets dont il est saisi ou dont il s'autosaisit.
Le conseil de développement a pour ambition de favoriser la rencontre, les échanges, la mise en réseau et la concertation entre les acteurs économiques, sociaux, culturels associatifs et les personnes qualifiées qui œuvrent dans l'intérêt du Pays

Fonctionnement

Le conseil de développement du Pays du Cambrésis se réunit 1 à 2 fois par an en assemblées plénières et s'organise en fonction de l'avancée des travaux en organisant des groupes de travail thématiques.

En 2016, le conseil de developpement s'est réuni à deux reprises : le 03 mai et le 06 décembre.

L'assemblée s'est réunie autour de ses deux sujets que sont les potentielles retombées économiques liées au Canal Seine Nord Europe et le Pôle Métropolitain Hainaut-Cambrésis.

Actions phares

De l'élaboration à l'évaluation du projet de territoire
Le Conseil de développement a compétence pour traiter toutes les questions relatives au développement du territoire, et se voit dans ce cadre notamment consulté sur l'élaboration, le suivi et l'évaluation du projet de territoire du Pays du Cambrésis.

› **Participe à l'élaboration de la stratégie du Pays**
Depuis 2002, le conseil de developpement participe à toutes les réflexions stratégiques engagées par le syndicat mixte du Pays : la Charte de Pays, le projet de territoire, le SCoT du Cambrésis, le Plan climat territorial,… Ses réflexions sur la thématique de l'habitat ont permis notamment de lancer les démarches opérationnelles, comme le Programme d'Intérêt Général (PIG) en 2013.

› **Co-pilotage**
Depuis quelques années, le rôle du conseil de développement s'est renforcé à travers la prise de décision conjointe avec les élus pour le soutien des projets associatifs au titre du Fonds Local d'Initiative Pays (FLIP), le financement européen des projets avec LEADER et dans les instances décisionnelles du syndicat mixte (Comité syndical et Bureau).

› **Force de propositions**
Regroupements scolaires, désertification médicale ou encore devenir de l'ancienne BA 103, autant de thèmes sur lesquels le conseil de développement a formulé des recommandations. Les avis et propositions qu'ils construisent sont présentés aux élus, ensemble, ils dialoguent et débattent sur des sujets relatifs à l'avenir du territoire.
En 2014 et 2015, les membres se sont réunis afin de travailler sur l'évaluation du projet de territoire 2007/2013 afin d'accompagner les réflexions des élus pour la période 2014/2020.
En 2016, les membres du bureau ont rédigé un avis aux élus sur l'émergence du pôle métropolitain Hainaut-Cambrésis. Le Bureau du conseil de développement a souhaité faire part des attentes du territoire sur l'émergence du Pôle Métropolitain.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

PERSONNEL RECRUTÉ PAR L'EPCI	
NOMS	**FONCTION**
Mélanie FANTON	Directrice / Chef de projet Pays
Paméla CATENNE	Assistante administrative et comptable (mise en disponibilité à partir de sept. 2016)
Maryse ESCHLIMANNE	Assistante administrative et comptable à partir de septembre 2016
Dorothée BIN	Assistante de programmation / Chargée de communication
Pierre LEZIER	Animateur LEADER de juin à décembre 2016
Simon CHARBOUILLOT	Chargé de mission Habitat
Jonathan LABAERE	Chargé de mission Urbanisme
Magdalena VANRENTERGHEM	Chargée de mission Climat - énergie
Sergine VAUBOURGEIX	Chargée de mission animation territoriale économique (mi-temps Pays/mi-temps Chambre de Métiers et de l'artisanat)
Yannick PECHARD	Assistant écologique jusqu'en avril 2016

SON RÔLE - SES MISSIONS

Le Syndicat Mixte porte le Schéma de Cohérence Territoriale du Cambrésis qui est le document cadre légal d'urbanisme et d'aménagement durable du territoire. Les plans locaux d'urbanisme et cartes communales des communes ou communautés doivent s'appuyer sur lui et le respecter.

Le Syndicat constitue aussi un niveau privilégié de partenariat et de concertation entre l'ensemble des acteurs locaux publics et privés qui œuvrent au développement du territoire. Au plus près des acteurs locaux, qu'ils soient publics (communes et communautés de communes), associatifs ou privés, le rôle du Pays est d'aider à l'émergence de projets répondant aux objectifs définis dans son projet de territoire à travers des partenariats étroits avec l'Europe, l'Etat, la Région, le Département, les organismes consulaires, professionnels et associatifs, …

Le Syndicat Mixte porte des missions de développement comme par exemple :
- L'aide à l'émergence et conduite de projets
- Le soutien technique aux porteurs de projets et l'assistance à maîtrise d'ouvrage
- L'expérimentation et la conduite d'études stratégiques
- La communication et la sensibilisation aux enjeux de développement du territoire

Il gère notamment le programme Européen pour le Développement Rural (LEADER 2014-2020), le programme de rénovation de l'habitat ancien énergivore (« Habiter mieux ») et Il répond également, pour le compte du territoire, à des appels à projets comme pour le projet « Territoire à Energie Positive pour la croissance verte » (TEPCV 2016-2017), …

PLANIFIER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Cambrésis

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Cambrésis a été **approuvé le 23 Novembre 2012.** Il définit, à l'échelle du Cambrésis et d'ici 2020, de **grandes orientations relatives à l'aménagement du territoire** (habitat, environnement, transports, développement économique, …). En tant que personne publique associée, le Pays du Cambrésis formule un avis sur chaque projet de PLU arrêté, grâce aux réunions du bureau et de la commission de suivi des PLU et du SCoT.

Toutefois, l'action du Pays ne se limite pas à la formulation de cet avis puisqu'un accompagnement plus complet est proposé aux élus tout au long des procédures d'urbanisme. Le Pays du Cambrésis apporte ainsi un **appui technique** dans le domaine de la planification et la définition de projets tout en aidant à la prise en compte des orientations du SCoT.

Durant l'année 2016, le Pays du Cambrésis a ainsi :
- **accompagné 56 communes du territoire** pour la révision ou l'élaboration de leurs documents d'urbanisme,
- **animé la commission de suivi des PLU et du SCoT** (3 réunions de la commission : Avis sur les PLU d'Abancourt et de Walincourt-Selvigny, avis sur l'arrêt projet du SCoT Sambre-Avesnois, point sur le SCoT du Cambrésis, …),
- **suivi les projets commerciaux** notamment ceux faisant l'objet d'un passage en Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC),
- **accompagné des projets d'urbanisme opérationnel** (centre historique et d'interprétation de la Bataille de Cambrai et du Tank de Flesquières, reconversion de la friche SASA à Saint-Python, projet d'éco-quartier à Ors, …).

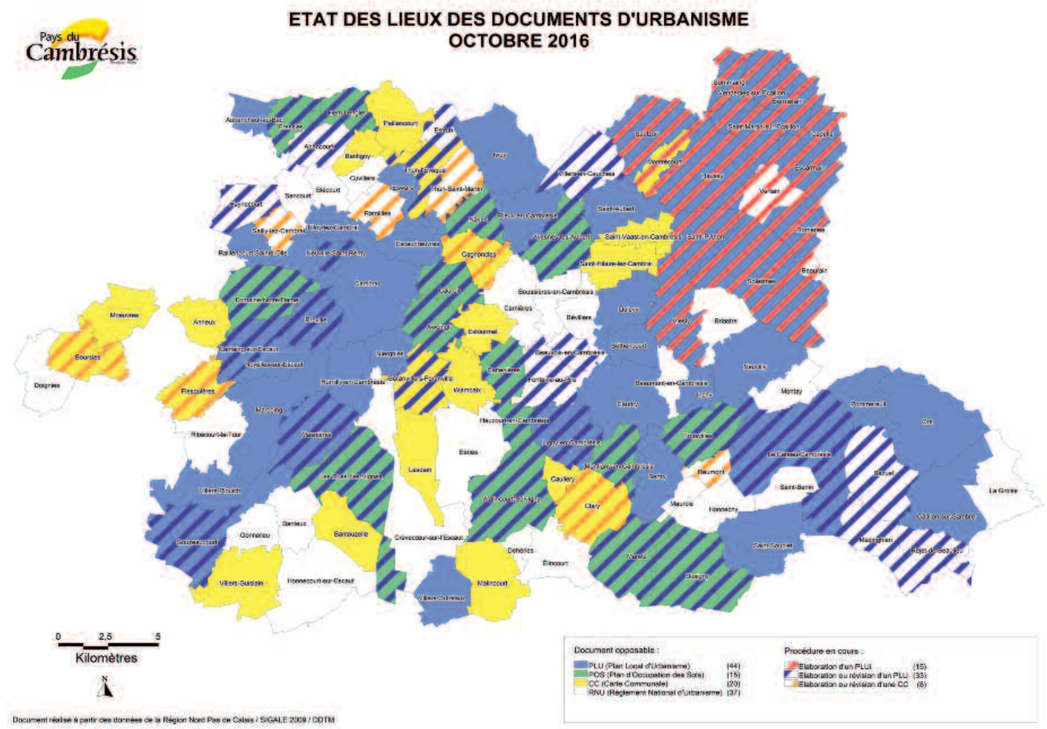

PLANIFIER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Bilan du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Cambrésis

Dans les 6 ans qui suivent l'approbation du SCoT, une analyse des résultats de son application doit être effectuée. Elle a pour objectifs d'**analyser l'évolution du territoire et de vérifier la cohérence entre les enjeux identifiés dans le SCoT et cette évolution.**

Cette analyse doit impérativement être effectuée avant le 23 novembre 2018 sans quoi, le SCoT du Cambrésis deviendrait caduc limitant ainsi fortement les possibilités de développement du territoire. Conscients des enjeux que représente cette étape, les élus du Pays du Cambrésis ont souhaité anticiper et organiser le travail qui sera à fournir.

Ainsi, pour préparer ce « bilan du SCoT », le Pays du Cambrésis a recruté Sophie Dolizy pour un stage de quatre mois. Grâce à son travail, **un premier échange a été effectué auprès des élus afin de valider les bases de la méthodologie proposée pour réaliser le bilan. Cet échange a également permis la présentation d'éléments d'analyse du territoire pour la période 2006-2012, du fait de la disponibilité des indicateurs actuels.**

Calendrier du SCoT

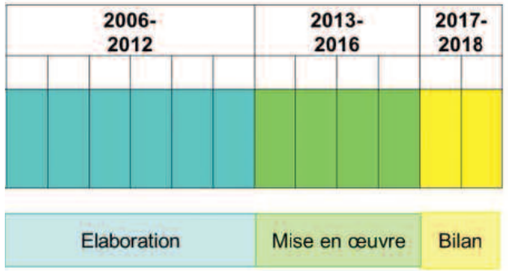

La question du PLUi

Dans le cadre des dispositions de la loi ALUR, le PLUi s'est généralisé par le **transfert obligatoire de la compétence PLU à compter du 27 mars 2017** sauf en cas d'opposition d'au moins 25% des communes représentants au moins 20% de la population. Cette opposition a nécessité des prises de délibérations argumentées par les conseils municipaux **entre le 26 décembre 2016 et le 26 mars 2017.**

Certaines communes s'interrogeaient sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal. **En collaboration avec les services de la CAC et de la 4C, le Pays a participé à des réunions afin de présenter ce qu'est un PLUi.**

En parallèle, le Pays du Cambrésis a accompagné la CCPS sur la réalisation de son PLUi et de son Règlement Local de Publicité intercommunal. La CCPS a validé son projet en septembre 2016. En amont de cette validation, des **échanges réguliers avec les élus et techniciens de l'intercommunalité ont permis une bonne appréhension des orientations du SCoT dans le PLUi.**

L'aide à la mise en place de stratégies foncières

Suite à l'organisation des ateliers du foncier en 2015, le Pays du Cambrésis a actualisé les cartographies de diagnostic foncier afin de tenir compte des remarques émises par les communes. Ces éléments servent aujourd'hui à alimenter les conventions entre l'EPF et les intercommunalités. Le diagnostic constitue également une base de travail dans le cadre de l'élaboration ou de la révision de documents d'urbanisme locaux.

Dans la continuité de ce travail de sensibilisation, le Pays du Cambrésis a conseillé les communes sur **l'utilisation des outils de maîtrise foncière** notamment :

- le droit de préemption urbain,
- le sursis à statuer,
- les orientations d'aménagement et de programmation,
- les emplacements réservés…

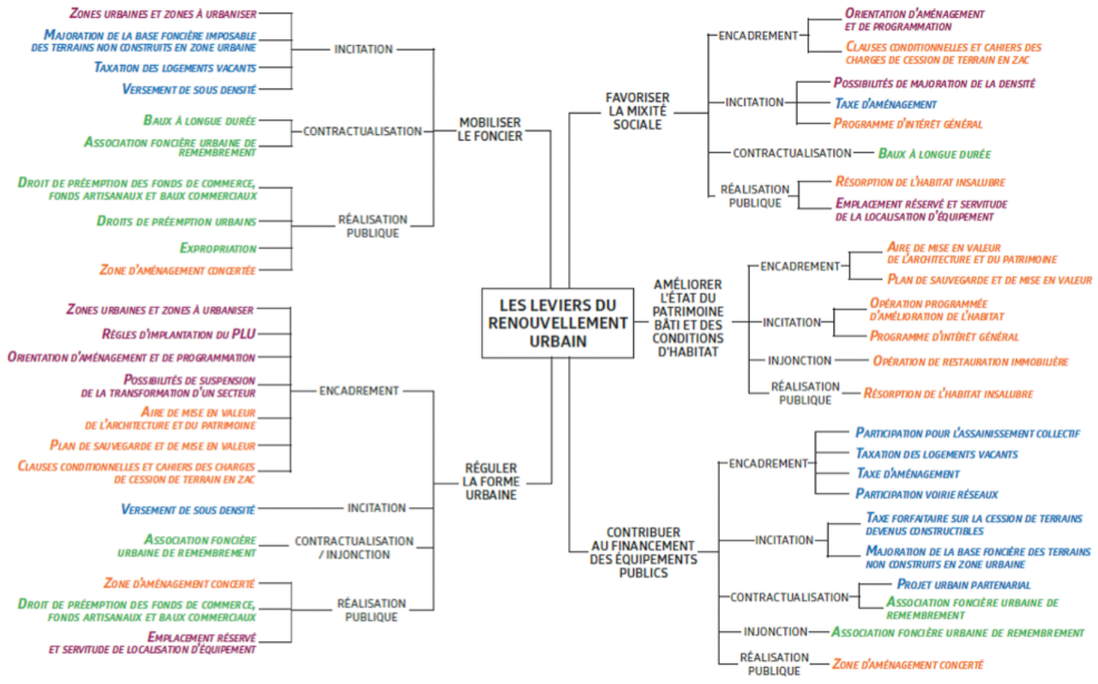

Extrait du référentiel technique réalisé par ENRX sur les outils liés au renouvellement urbain et écologique

IMPULSER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'habitat et le logement

Missions de conseil et d'accompagnement

L'équipe de suivi-animation en charge du PIG « Habiter Mieux », INHARI

Lancé en avril 2013 par le Pays du Cambrésis, le programme d'intérêt général (PIG) Habiter Mieux se traduit sur le territoire par la mise en place d'une équipe dédiée au projet. L'opérateur INHARI a été missionné pour assister gratuitement les propriétaires dans toutes les phases de leur projet lié au PIG : diagnostic social, technique et financier, audit énergétique et environnemental, préconosation des travaux à réaliser pour atteindre les 25% de gain énergétique, montage des dossiers de demande de subvention, suivi des travaux, etc.

L'Espace Info Energie

Depuis 2012, le Pays du Cambrésis met en place d'un Espace Info Energie, lieu consacré à l'information sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables, pour contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et au développement durable. L'Espace Info Energie du Cambrésis a vocation à apporter des conseils aux habitants des 116 communes du Cambrésis et à diffuser des informations objectives, personnalisées et gratuites.

Un poste à temps complet a été créé sur le Cambrésis pour mener des missions de conseils et d'accompagnement auprès des habitants (tout public), des collectivités, des associations, des artisans… dans l'optique de les accompagner dans leurs projets de travaux de lutte contre la précarité énergétique.
Il apporte des solutions concrètes pour :

- Chercher des aides financières pour réaliser des travaux dans le parc privé (isolation, chauffage…).
- Mieux maitriser les consommations d'énergie des ménages (point sur vos factures),
- Recourir aux énergies renouvelables

Depuis 2012, c'est plus de 1 500 personnes sur le Cambrésis qui ont consulté l'Espace Info Energie.
Les principales demandes concernent l'isolation puis les travaux liés au chauffage.
Durant l'année 2016, 382 personnes ont été conseillées.
21 animations ont été réalisées et 1363 personnes ont été sensibilisées pendant ces animations.

Les permanences (à Cambrai, Le Cateau-Cambrésis, Caudry, Busigny, Iwuy et Solesmes) du conseiller sont ouvertes sur rendez-vous à tous les habitants des communes du Pays du Cambrésis.

En 2016, les élus ont décidé de reconduire le soutien à l'Espace Info Energie, pour un coût de 19 000 € annuel.

Les programmes d'aides aux travaux

Le Pays, via la maîtrise d'ouvrage du Programme d'Interet Général « Habiter Mieux », mène une action majeure en matière de rénovation du parc privé ancien. Outre ce programme spécifique, il peut également conduire plusieurs actions, par la contractualisation avec ses différents partenaires, pour le développement d'un habitat durable. C'est pourquoi, il porte un dispositif expérimental d'aides aux travaux dans le cadre de TEPCV, en complémentarité du PIG Habiter Mieux, la prime isol comble.

Le programme « Habiter Mieux »

Lancé en avril 2013 par le Pays du Cambrésis, le programme d'intérêt général (PIG) Habiter Mieux a tourné à plein régime en 2016. Il s'agit d'un dispositif d'amélioration de l'habitat ancien (logement de plus de 15 ans) à destination des ménages du territoire (sous condition de ressources). Les travaux d'économies d'énergie, d'adaptation du logement au vieillissement ou au handicap, ainsi que les travaux de lutte contre l'habitat insalubre peuvent être subventionnés (si les travaux permettent un gain énergétique d'au moins 25 %).
Depuis plus de trois ans, **526 ménages ont bénéficié de subventions pour des travaux d'amélioration de leurs logements, qui couvrent en moyenne 60% du coût des travaux. Cela représente 9 144 572 euros de travaux pour un montant total de subvention de 5 624 625 € (chiffre au 31/12/2016).**

AVANT

APRÈS

Financeurs	Montant subventions entre 2013 / 2016
Anah	4 850 800 €
Région	287 555 €
Département-NES	47 324 €
Pays	303 000 €
4C	15 000 €
Autres	120 946 €
Montant total de subventions	**5 624 625 €**

IMPULSER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Isol combles : un nouveau dispositif d'aide aux travaux

En juin 2016, le Pays a acté le lancement d'un nouveau dispositif d'aide aux travaux pour les propriétaires occupants complémentaire au PIG : isol combles. En décembre 2016, 16 personnes avaient bénéficié de cette prime. L'objectif est de soutenir 100 dossiers avant septembre 2017.
Ce dispositif d'aide aux travaux d'amélioration énergétique, développé dans le cadre de « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte », permet aux propriétaires du Cambrésis d'être accompagnés techniquement et financièrement dans leurs projets d'isolation de parois opaques (murs, toitures, combles…) et de changement de leurs systèmes de production de chauffage, d'eau chaude et de ventilation. Ce dispositif accompagne les propriétaires occupants avec un projet d'isolation sans nécessairement atteindre les 25% de gain énergétique. **Le propriétaire est accompagné gratuitement par l'Espace Info énergie.** Le dispositif finance intégralement un audit énergétique simplifié pour améliorer la connaissance du logement. Une prime est attribuée pour les travaux, à hauteur de 80 % du montant total (HT) du chantier, **plafonnée à 902,50 €.**
Pour faire connaitre les programmes d'aides aux travaux du Pays, une stratégie de communication a été mise en place auprès des ménages, avec la :

- réalisation d'un nouveau flyer,
- création d'une page facebook,
- organisation de conférences avec la presse et les radios locales,
- organisation de 4 réunions d'information, 4 réunions publiques communales, co-organisation de 3 forums avec l'AJR,…

Ces actions ont eu lieues d'avril à juin puis de septembre à novembre.

Suivi des dynamiques habitat des EPCI

Le Pays a, dans un rôle d'accompagnement, suivi plusieurs projets en matière d'habitat sur le Cambrésis.
- Suivi des projets habitat sur la 4C :
  - Suivi du PLH de la 4C, en cours d'approbation
  - Travail avec la techncienne de la 4 C sur les problématiques d'amélioration de l'habitat ancien, avec la mise en place d'un fonds d'aide de la communauté pour les dossiers PIG
  - Organistaion de deux réunions publiques et de trois réunions avec les élus, sur les programmes du Pays, et dans lesquels ont également été abordées les problématiques d'insalubrité et d'indécence
  - Suivi du projet d'Ors lancé par le Parc Naturel de l'Avesnois

- Suivi des projets habitat sur la CAC :
  - Participation à la procédure d'élaboration du 2ème PLH de la CAC : participation à cinq réunions de réflexion sur le diagnostic et le programme d'orientations du PLH.

- Suivi des projets habitat sur la CCPS :
  - Participation à la procédure d'élaboration du PLUi de la CCPS, dans laquelle figure un Programme d'Orientations et d'Actions (POA) sur l'habitat : participation aux 5 réunions de finalisation de l'écriture du PLUi avant son arrêt de projet.

- Observatoire de l'habitat du Cambrésis
L'observatoire de l'habitat du Cambrésis a été lancé en 2016. Ce projet vise à suivre à la fois les documents réglementaires des EPCI en matière d'habitat mais aussi le SCoT du Cambrésis.

En 2016 :
- Une rencontre, avec les EPCI afin de définir les contours de l'observatoire, en fonction des besoins de chacun a eu lieu le 22 avril
- 3 comités ont été organisés avec les techniciens des EPCI pour choisir les indicateurs d'évaluation à intégrer à l'observatoire. Elles ont également eu pour objectif de renforcer les liens entre les EPCI et le syndicat mixte pour le traitement des problématiques d'habitat sur le territoire.
- De juillet à septembre : travail de traitement de données et de cartographie
- Une réunion de lancement de l'observatoire habitat, avec les partenaires du projet (DDTM, Région, Département, CAUE, EPCI, communes, …) a été organisée le 15 septembre.

Le développement durable

Actualisation du Plan climat

En 2016, plusieurs réunions de travail se sont tenues sur la proposition d'un regroupement des démarches « plans climat » sur le territoire : le plan climat du Pays et les PCAET de la Communauté d'agglomération de Cambrai et la Communauté de communes de la Caudrésis-Catésis. Plusieurs réunions de travail préparatoire ont eu lieu : 28/01/16, 24/03/16,…

Le Pays labellisé Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)

L'appel à initiatives « 200 territoires à énergie positive pour la croissance verte » a pour objectif d'engager des territoires volontaires dans une démarche participative exemplaire au service du nouveau modèle énergétique et écologique français (réduction de 50% de la consommation d'énergie en France à l'horizon 2050 conformément au projet de loi sur la Transition énergétique).

Le Cambrésis fait partie des 212 premiers territoires lauréats du label « Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) » du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, et a obtenu une aide financière de 500 000 euros qui a été abondé en mai 2016 d'une nouvelle enveloppe de 1 millions d'euros.

Ces subventions permettent de financer rapidement des projets qui contribuent efficacement à la baisse de la consommation d'énergie sur le territoire, à la production d'énergie renouvelable et à la mobilisation citoyenne.

Pour répondre aux axes du Plan Climat , les élus ont décidé de mettre en place plusieurs actions :

Le développement des énergies renouvelables sur le Cambrésis

Sur le volet « Eolien » :
- Suivi des missions de l' assistance à maitrise d'ouvrage (AMO) du Conseil régional ; participation aux réunions (réunion de travail, conseil municipal,…) avec les collectivités et les développeurs (21/01/16, 05/02/16, 11/02/16, 29/03/16, 14/04/16, 10/05/16, 13/05/16, 07/12/16) ; organisation d'une réunion de restitution de l'accompagnement de l'AMO éolien le 09/06/16 (clôture de l'AMO du Conseil régional)
- Travail à la mise en place d'une nouvelle AMO afin de poursuivre l'accompagnement des collectivités du Cambrésis vers un partenariat public-privé des projets éoliens. L'AMO sera menée en 2017.

Sur le volet « photovoltaïque » :
- Accompagnement à la mise en place de deux projets photovoltaiques en autoconsommation sur equipements publics dans le cadre de TEPCV : projets de de la Communauté de communes du caudrésis-catésis et de la Commune de Bertry

Sur le volet « Méthanisation » :
- Suivi du projet de méthanisation / réseau de chaleur : réunion de travail avec l'ADEME (12/01/16), réunion de travail avec le porteur de projet et les partenaires (EDF / Verdesis) : 14/01/16, 26/01/16, échanges réguliers avec les entreprises d'Actipole sur le projet de réseau de chaleur
- Suivi du projet du SIAC avec la station d'épuration de la Ville de Cambrai
- Organisation et participation à la réunion d'échange sur les projets méthanisation du Cambrésis avec les partenaires (ADEME, Chambre d'agriculture, GRDF…).

IMPULSER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Accompagnement sur le patrimoine public bâti

La sensibilisation aux économies d'énergie dans les bâtiments publics

Dans le cadre du programme de rénovation des bâtiments publics, le Syndicat mixte du Pays du Cambrésis a souhaité relancer la démarche des analyses thermographiques, avec notamment la mise disposition de caméras thermiques pour l'ensemble des collectivités du territoire.

Afin de faciliter la prise en main de la caméra et de ses applications, un programme de formation a été lancé avec le CPIE ville de l'Artois, une première session a eu lieu en novembre 2016 à Cambrai et à le Cateau. Une deuxième session se tiendra en début d'année 2017. Plus d'une cinquantaine de personnes : élus, agents des collectivités ont participé aux sessions de formations. Une vingtaine de collectivités ont également bénéficié d'analyses thermographiques sur leurs bâtiments.

Programme global de rénovation des bâtiments publics sur le Pays

Dans le cadre du plan climat territorial, le Pays souhaite aussi encourager et soutenir des démarches d'efficacité énergétique dans le patrimoine des collectivités, ceci en vue des objectifs régionaux et nationaux « Objectif rénovation BBC » (Bâtiment Basse Consommation).
Un prestataire mandaté, depuis 2015, par le Pays accompagne les communes volontaires et réalise des audits de bâtiments publics, mais aussi définit une programmation pluriannuelle. Une première vague d'audits a eu lieu en 2015, le Pays a souhaité porter une deuxième vague d'audits énergétiques de bâtiments publics qui a commencé en 2016.
Ces audits sont la base pour l'établissement du programme de rénovation du patrimoine public prioritaire et stratégique accompagné par l'ADEME et la Région au titre du FRATRI ou pour l'obtention de subvention FEDER.
Les collectivités retenues au titre de cette seconde vague sont : Commune de Ligny-en-Cambrésis, Commune de Paillencourt, Commune de Cambrai, Commune de Caudry, Commune de Cattenières, Commune de Fressies, Commune de Villers-en-Cauchies, Commune de Villers-Outréaux, Commune de Saint-Martin-sur-Ecaillon, Commune de Viesly, Commune de Cauroir, Commune de Bazuel, Communauté de communes du Caudrésis-Catésis, Communauté de communes du Pays Solesmois.

La réalisation d'audits énergétiques simplifiées des bâtiments publics

En parallèle, dans le cadre de la démarche TEPCV, les élus du Pays ont souhaité poursuivre et renforcer la rénovation du patrimoine public des collectivités en leur permetttant de réaliser des audits énergétiques simplifiés et de bénéficier d'une aide sur le ou les poste(s) de travaux prioritaires au titre de TEPCV.

Les communes qui se sont manifestées pour bénéficier de ce dispositif : Aubencheul-au-Bac, Bermerain, Doignies, Estrun, Fressies, Les Rues-des-Vignes, Mazinghien, Mœuvres, Paillencourt, Quiévy, Saulzoir, Saint-Hilaire-lez-Cambrai, Vendegies-sur-Ecaillon, Viesly, Villers-Guislain, Walincourt-Selvigny.

Afin de mutualiser les moyens techniques et les coûts, il a été proposé de mettre en place un groupement de commande avec les communes volontaires : Paillencourt, Saint Hilaire Lez Cambrai, Aubencheul au Bac, Quiévy, Saulzoir, Mazinghien et Fressies.

En mai 2016, il a été décidé de poursuivre l'action, dans le cadre de la rallonge de l'enveloppe TEPCV, avec la mise en place d'une seconde vague pour la réalisation d'un audit d'un bâtiment public et aide pour le ou les poste(s) prioritaire(s).
Les communes retenues : Bermerain, Estrun, Saulzoir, Vendegies-sur-Ecaillon, Doignies, Viesly, Les Rues-des-Vignes, Villers-Guislain, Mœuvres.

L'éclairage public

Le projet d'optimisation de l'éclairage public répond à l'axe stratégique n°4 du Plan Climat qui est de produire et consommer autrement, en rénovant le parc d'éclairage public. L'année 2016 a été consacrée à la réalisation du diagnostic énergétique et la définition d'une stratégie ambitieuse de réduction des consommations d'énergie de l'éclairage public de la Communauté de communes du Caudrésis-Catésis, au titre de TEPCV. Mais aussi au travail au groupement de collectivités volontaires du Cambrésis pour procéder au relamping de l'éclairage public avec un objectif de réduction importante des consommations d'énergie, au titre de TEPCV également.

En mais 2016, il a été décidé de massifier la réhabilitation de l'éclairage public avec un engagement du programme opérationnel de la 4C, la poursuite du relampling et engagement de nouvelles communes dans la démarche. Les collectivités retenues : 4C, communauté de communes de la Vacquerie, Cambrai, Solesmes, Saint-Martin-sur-Ecaillon, Doignies, Boursies, Vendegies-sur-Ecaillon, Estrun, Raillencourt-Sainte-Olle, Fressies, Paillencourt, Bermerain, Viesly, Thun-Saint Martin, Cuvillers, Montrécourt, Saint-Python, Neuville-Saint-Rémy, Cauroir, Rumilly-en-Cambrésis, Fontaine-Notre-Dame, Vertain, Cagnoncles.

Les autres projets et actions…

Mise en place de diagnostics agricoles des exploitations agricoles

Le territoire a souhaité aussi renforcer son accompagnement en faveur des agriculteurs, en développant un volet agricole qui se traduit notamment par une aide à la réalisation de diagnostics énergétiques des exploitations, au titre de TEPCV.
L'opération a pour but de toucher l'ensemble des systèmes d'exploitation du Cambrésis, mais également de cibler les exploitations les plus consommatrices d'énergie, par exemple les producteurs de pommes de terre, les endiviers et les producteurs laitiers…
Ces diagnostics apporteront à l'agriculteur une meilleure connaissance de l'utilisation des énergies mais aussi des différents postes les plus consommateurs.
Ce diagnostic devra permettre la mise en place d'un plan d'actions facilitant les investissements en faveur d'une réduction des consommations d'énergies directe et indirecte.

Pour mener à bien la démarche de diagnostics énergétiques sur les exploitations agricoles, le Pays du Cambrésis a recruté un stagire : Grégoire Huart pour aider la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais qui a été missionné pour cette action Une vingtaine de diagnostics agricoles ont pu ainsi être réalisés en 2016.

Appel à projets Fonds Air

En 2016 , le Pays a rédigé la candidture pour répondre à l'appel à projets Fonds Air, qui est un fonds d'aide pour accélérer le renouvellement des appareils individuels de chauffage au bois par des modèles plus performants, en vue d'améliorer la qualité de l'air.

L'objectif principal de l'édition de cet appel à projet est d'accompagner les collectivités volontaires et se trouvant sur des territoires exposés à des dépassements des valeurs limites pour les particules fines, pour monter, financer et animer un fonds d'aide au renouvellement des appareils de chauffage individuels au bois non performants sur leur territoire. Ces fonds d'aide seront accompagnés d'une animation forte visant à faire connaitre le fonds et à diffuser les bonnes pratiques.

SOUTENIR LES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Pays du Cambrésis a candidaté au Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC)

Le Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) a pour vocation de répondre aux menaces pesant sur l'existence des entreprises commerciales, artisanales et de services de proximité dans des zones rurales ou des zones urbaines fragilisées par l'évolution démographique ou par une situation économique particulièrement difficile.
Grâce aux aides du FISAC, un dernier commerce peut être sauvé dans un territoire rural, un emploi peut être maintenu, un centre-ville peut être revivifié, un marché peut être modernisé et un centre commercial de proximité peut être restructuré.

Les contraintes budgétaires qui s'imposent au FISAC et les nombreux dysfonctionnements ont nécessité une refonte totale du dispositif pour lui redonner sa pleine efficacité. Cette refonte s'est traduit par la mise en place de nouvelles modalités de sélection des dossiers au moyen d'appels à projets.

Cet appel à projets vise à :
- promouvoir une offre de proximité qui réponde à l'évolution des attentes des consommateurs ;
- préserver le savoir-faire des TPE des secteurs du commerce, de l'artisanat et des services et donner à celles-ci les moyens de se moderniser et de se développer ;
- favoriser la redynamisation des territoires

Les Collectivités territoriales locales du Pays du Cambrésis et les Unions commerciales, la CCI et la CMA du Nord Pas de Calais Picardie ont décidé de réaliser un partenariat dans une optique d'amélioration générale et durable du tissu artisanal et commercial du Pays du Cambrésis. C'est dans ce cadre que le syndicat mixte a répondu au premier appel à projets national FISAC lancé le 17 juin 2015. Plusieurs réunions de travail se sont tenues durant l'année 2016 pour préparer cette candidature.

L'échelle de la candidature, correspondant à l'arrondissement de Cambrai, hors Cambrai, est importante (115 communes et 129755 habitants) et justifie le fait que le Pays du Cambrésis et la Ville de Cambrai (32 852 habitants) ont déposé chacun un dossier de candidature. La stratégie du FISAC du Pays a été élaborée en lien avec la stratégie LEADER 2014/2020.

Les priorités de la candidature du Pays du Cambrésis sont de :
- Maintenir le dernier commerce dans les espaces ruraux en les diversifiant, condition indispensable à leur survie,
- Maintenir le commerce dans les quartiers prioritaires de la ville et les villes relais en grande difficulté,
- Innover dans les produits, les pratiques commerciales pour répondre au mieux aux besoins et attentes des consommateurs et des nouveaux habitants.

Quelques actions éligibles au FISAC
- les actions de fonctionnement (animation, communication et promotion commerciale, recrutement d'animateurs de centre-ville, diagnostics économiques et commerciaux des points de vente...) ;
- les actions d'investissement (halles et marchés, centres commerciaux de proximité, signalétique commerciale, aides directes aux entreprises...).

En 2017, le Pays du Cambrésis saura si sa candidature a été retenue.

Le suivi des projets des EPCI

La participation à la définition de la nouvelle compétence commerce des intercommunalités

Les deux principales intercommunalités la CAC et la 4C ont sollicité le Pays pour les acompagner dans leurs démarches d'élaboration de leurs diagnostics sur la thématique « commerce », en s'appuyant sur l'AMO « commerce, services ».

Plusieurs rencontres et réunions ont été organisées en 2016 :
- commission économique commerce de la CAC : les 9 octobre et 9 novembre,
- réunions de travail avec la CAC : les 3 novembre et 9 novembre,
- réunions de travail avec la 4C : le 7 décembre.

SOUTENIR LES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Partenariat Pays du Cambrésis / Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Depuis 2015, le Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) mettent en place, un partenariat opérationnel pour déployer des projets et des outils dans les domaines de l'économie et du développement durable.

Le Pays et la CMA s'engagent ainsi à unir leurs moyens et leurs réseaux afin de mettre en œuvre des projets et outils sur trois champs thématiques :

- L'agro-alimentaire, avec pour objectif de soutenir les entreprises artisanales du secteur à se développer et innover.
- Le textile, avec pour objectif d'aider au développement, à l'innovation, au développement international les entreprises artisanales textiles du territoire,
- L'habitat durable, avec pour objectif de mettre en place un premier « Campus Verts ».

Concernant l'agro-alimentaire, en 2016 , un projet interreg "AVENIRS, L'Artisanat, Vecteur Européen en Nutrition Intelligente, Responsable pour la Santé" a été lancé.

Présentation du projet

Le projet vise à améliorer la compétitivité des entreprises artisanales de boulangerie/pâtisserie en les accompagnant dans le développement de nouvelles gammes de produits Bien-être et Santé pour s'adapter aux évolutions du marché.
Les industriels et la grande distribution gagnent du terrain sur le marché par leurs efforts d'innovation pour satisfaire les nouveaux comportements alimentaires.
De part et d'autre de la frontière franco-belge, le constat va dans le même sens en ce qui concerne les parts de marchés des boulangeries/pâtisseries artisanales :

- En France en 2014, elles représentent 54,6% du marché (9 points de perdu en 6 ans (Xerfi)
- En Belgique : leur part est à 46% en Flandre, 30% en Wallonie et une moyenne nationale de 40% (2 points perdus en un an (FGGB : Fédération des Grandes Boulangeries Belges)).

Aussi, les besoins et les attentes des consommateurs évoluent vers une demande de produits de qualité, sains et équilibrés à la fois riches en goût et bons pour la santé. Les produits à valeur « Santé » sont au sein de cette tendance, une opportunité à exploiter pour l'entreprise artisanale.

Le pré-projet a été déposé fin octobre 2016. Le projet final devra être déposé en avril 2017 pour une réponse en juillet et un démarrage en octobre 2017.

En 2016 : reconduction du soutien à la couveuse d'entreprise à 18 000 €

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

La campagne « Plantons le décor » 2016 - 2017

En 20 ans d'existence, l'opération "Plantons le décor" a permis aux habitants du Nord-Pas de Calais de planter 4 millions d'arbres. Soit un arbre par habitant !
27 territoires, couvrant 2/3 de la région Nord Pas de Calais, sont partenaires de cette opération, initiée par Espaces Naturels Régionaux depuis 1983. Chaque année, l'équivalent de plus de 30 km de haies et 25 ha de vergers sont plantés par les habitants, collectivités, entreprises, agriculteurs du Nord Pas de Calais grâce à cette opération qui permet de commander des plants d'arbres, d'arbustes et de variétés fruitières adaptés à son terroir, via une commande groupée.
Véritable succès depuis sept ans, avec plus de 30 000 arbres qui ont été plantés par des particuliers, des associations, des agriculteurs, des écoles et des collectivités, grâce à l'opération Plantons le décor.
Pour la campagne 2016/2017, ce sont près de 3 000 arbres qui ont été commandés, représentant plus de 100 commandes.

Pour les campagnes précédentes, plusieurs animations se sont déroulées sur le territoire à l'occasion de salons, de réunions thématiques, de dégustations de jus de pomme, etc, au total ce sont plus de 600 personnes qui ont pu bénéficier de renseignements ou de conseils personnalisés sur leurs projets de plantation à travers ces animations.

La date limite des commandes était fixée au 18 novembre 2016 pour une livraison prévue le 17 décembre 2016 à Cambrai le matin et à Solesmes l'après-midi.

Des animations et des conseils gratuits

L'opération Plantons le décor, c'est aussi l'organisation d'animations ouvertes au public sur tout le territoire.
C'est aussi des conseils proposés par des professionnels, gratuitement, aux habitants du Cambrésis pour permettre à chacun de contribuer à l'enrichissement de la biodiversité : conseils sur le choix des fruitiers d'antan, démonstration de taille sur arbres fruitiers...
Des démonstrations, conseils et stages pour aider les jardiniers amateurs mais aussi les professionnels avertis, sont d'ailleurs organisés dès ce mois de septembre.

Les animations 2016/2017 :

- 11 septembre aux Naturiades à Caudry (base de loisirs du Val de Riot) : Stand et conseils autour des fruitiers d'antan
- 8 et 9 octobre à Cambrai au Salon avicole (Palais des Grottes) : Stand et conseils autour des fruitiers d'antan
- 1er février à Caudry : Stage de greffage sur table.

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

Le programme européen LEADER 2014/2020

Fort de son expérience sur le programme LEADER 2007/2013 (130 projets – 1 170 000 euros de FEADER programmé), le Pays du Cambrésis a été retenu territoire LEADER pour la période 2014/2020, en juillet 2015, par le Conseil Régional des Hauts de France, dotant le Cambrésis d'une enveloppe financière de fonds européens (FEADER) **de 1 280 000 €, pour financer des projets de développement rural.**
Un co-financement public autre (Etat, collectivités, EPCI, communes…) est obligatoire pour lever des fonds LEADER.

Comme la précédente période, la ville de Cambrai est inéligible car il y a plus de 30 000 habitants. Les villes de le Cateau-Cambrésis et de Caudry sont éligibles à condition que l'ensemble des projets issus de ces 2 communes ne consomment pas plus de 20% de l'enveloppe LEADER (256 000 €).

Elaborée en 2015 suite à la consultation de l'ensemble des acteurs locaux et à partir bilan du précédent programme LEADER, la stratégie LEADER 2014/2020 a pour objectif de : **Soutenir et générer l'activité économique de proximité en s'appuyant sur les richesses locales.**

3 axes majeurs et les fiches actions définis dans la stratégie :
- **Développer, moderniser et promouvoir l'offre économique du Cambrésis rural**
- **Développer, moderniser et valoriser l'offre touristique du Cambrésis rural**
- **Accompagner les filières liées à l'économie circulaire**

Axe 1 : Développer, moderniser, promouvoir l'offre économique du Cambrésis rural	Axe 2 : Développer, moderniser et valoriser l'offre touristique du Cambrésis rural	Axe 3 : Accompagner les filières liées à l'économie circulaire
Fiche Action 1 : Dynamiser l'offre de services économique existante (349 650 €) a) Accompagner l'installation, le développement, la reprise de micro-entreprises de services économiques de proximité b) Améliorer la performance énergétique des bâtiments commerciaux et artisanaux c) Promouvoir les services économiques : information et actions de communication	**Fiche Action 3 : Développer l'offre de services touristique existante (160 100 €)** a) Accompagner l'installation, le développement des hébergeurs et restaurateurs b) Renforcer l'accueil numérique de la destination Cambrésis c) Déployer un nouveau réseau pour les prestataires type hébergeurs/restaurateurs	**Fiche Action 5 : Soutenir la filière liée aux produits locaux (77 000 €)** a) Accompagner la commercialisation des produits locaux du Cambrésis : - Soutien aux structures de restauration hors domicile, points de ventes collectifs, usage de produit locaux dans les restaurations collectives… - Création/amélioration d'équipement nécessaire au maillage des circuits-courts. b) Sensibiliser aux produits locaux
Fiche Action 2 : Soutenir une nouvelle offre économique de proximité (84 000 €) a) Accompagner les démarches de mutualisation des services économique de proximité : - Mise en réseau d'acteurs publics et/ou privés - Aménagement et équipement d'espaces de services diversifiés - Projets favorisant la diversification de l'offre économique de proximité b) Diversifier l'offre économique de proximité par de nouveaux produits et/ou services	**Fiche Action 4 : Soutenir une nouvelle offre touristique de proximité (191 800 €)** a) Soutenir la marque territoriale touristique : destination Cambrésis (stratégie globale touristique, amélioration des lieux d'accueil structurants etc.) ; b) Développer le tourisme fluvial et les activités nautiques c) Développer le maillage des aires d'accueil de camping-car d) Améliorer la visibilité des lieux touristiques et culturels e)Sensibiliser et valoriser à la protection et à la réhabilitation du patrimoine	**Fiche Action 6 : Soutenir la filière liée à la valorisation des déchets (132 450 €)** a) Améliorer la filière de gestion des déchets par la connaissance (études, diagnostic, expertise… b) Favoriser le recyclage des déchets par la mise en place d'équipements spécifiques c) Développer les actions liées à la réduction, à la revalorisation, au réemploi et recyclage des déchets d) Sensibiliser à la réduction et à la valorisation des déchets

…

État d'avancement

Février / mars 2015 — Juillet 2015

Elaboration par le GAL de la candidature du Cambrésis

Le Conseil Régional retient la candidature du Gal du Cambrésis

Mise en conformité de la candidature

Conventionnement et début officiel du programme

Installation officielle du comité de programmation

Sept. 2015 / avril 2016 — Juin 2016 — Octobre 2016

En 2016, les outils de mise en œuvre et de suivi du programme n'étaient pas encore disponibles (outils informatiques non-paramétrés, documents-types non-transmis, aucun dispositif transitoire …). Cette non disponibilité des outils résulte de désaccords entre les Régions et l'Etat et son agence de services et de paiements, le syndicat mixte a protesté d'ailleurs plusieurs fois quant à cet état de fait. Toutefois, le GAL pouvait établir des accusés de réception, et commencer à constituer les dossiers de demande de subvention, permettant aux porteurs de projets de commencer leurs opérations. Les dossiers devront néanmoins, faire l'objet d'une décision en comité de programmation, qui est l'instance qui programme les actions et projets qui bénéficieront de l'aide LEADER. Il rassemble un collège d'élus du territoire et un collège de membres de la société civile (21 personnes titulaires : 10 membres élus et 11 membres de la société civile).

Le comité de programmation s'est réuni à trois reprises en 2016 :
- Le 19 avril 2016 : réunion de présentation de la stratégie LEADER 2014/2020 et la future gouvernance du programme
- Le 30 mai 2016 : réunion d'information sur le conventionnement.
- Le 16 octobre 2016 : Installation officielle du comité de programmation et validation de la stratégie LEADER et des fiches-actions

Certains porteurs de projets ont constitué des pré-demande de subvention LEADER :
- Aire de Camping-Car de Caudry – Ville de Caudry
- Boulangerie de Saint-Souplet – M. et Mme Boucher
- Réhabilitation du Marché aux Bestiaux – Ville de Le Cateau-Cambrésis
- Alternativ Uniform-projet de rénovation - Carole Drancourt, Caudry
- Bornes numériques de l'office de tourisme
- CCPS, création d'une maision des entrepreneurs
- Les Vins-Michel - Rénovation intérieur et extérieur du commerce, Vendegies-sur-Ecaillon
- …

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE BUDGET PRINCIPAL

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Recettes			
Prévisions budgétaires	448 998.62 €	977 655.04 €	1 426 653.66 €
Titres de recettes émis	88 582.79 €	618 483.90 €	707 066.69 €
Réductions de titres		1005.99 €	1005.99 €
Recettes nettes	**88 582.79 €**	**617 477.91 €**	**706 060.70 €**
Dépenses			
Autorisation budgétaires	448 998.62 €	977 655.04 €	1 426 653.66 €
Mandats émis	105 209.74 €	634 465.18 €	739 674.92 €
Annulations de mandats		2 369 €	2 369 €
Dépenses nettes	**105 209.74 €**	**632 096.18 €**	**737 305.92 €**
Résultats de l'exercice			
Excédent			
Déficit	**16 626.95 €**	**14 618.27 €**	**31 245.22 €**

RÉSULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE BUDGET ANNEXE PIG

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Recettes			
Prévisions budgétaires		698 333.64 €	698 333.64 €
Titres de recettes émis		414 263.99 €	414 263.99 €
Réductions de titres		0	0
Recettes nettes		**414 263.99 €**	**414 263.99 €**
Dépenses			
Autorisation budgétaires		698 333.64 €	698 333.64 €
Mandats émis		379 980.21 €	379 980.21 €
Annulations de mandats			
Dépenses nettes		**379 980.21 €**	**379 980.21 €**
Résultats de l'exercice			
Excédent		**34 283.78 €**	**34 283.78 €**
Déficit			

RÉSULTATS D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DU BUDGET ANNEXE PIG

	Résultat de clôture 2015	Résultat de l'exercice 2016	Résultat de clôture 2016
Budget Principal			
Investissement	261 261.38 €	- 16 626.95 €	244 634.43 €
Fonctionnement	251 373.61 €	- 14 618.27 €	236 755.34 €
Total	**512 634.99 €**	**- 31 245.22 €**	**481 389.77 €**
Budget Annexe « Programme d'Intérêt Général Habiter Mieux »			
Investissement			
Fonctionnement	257 208.64 €	+ 34 283.78 €	291 492.42 €
Total	**257 208.64 €**	**+ 34 283.78 €**	**291 492.42 €**

Liste des équipements propres acquis par l'EPCI (récapitulatif)

Montant des acquisitions 2016 :

Article	Fournisseur	Libellé	Montant (€)
2183	LOGIN	Matériel informatique	1 762.80
2188	France infrarouge	Caméras thermiques	24 997.44

Syndicat Mixte du Pays du Cambrésis

Espace Cambrésis • 14 rue Neuve - BP 50049
59401 Cambrai cedex
Tél. 03 27 72 92 60 • Fax : 03 27 70 96 99
Email : secretariat@paysducambresis.fr

www.paysducambresis.fr

Rapport d'activités 2016